



Communiqué de presse conjoint

## **Aéroport Mohammed V: les vols intérieurs traités au Terminal 1**

A partir de mercredi 16 juillet 2008, les opérations d'embarquement de la totalité des vols intérieurs opérés à l'aéroport Mohammed V seront traités au Terminal 1. Ces opérations auront lieu dans des salles qui ne sont pas concernées par les travaux d'extension et de réaménagement du terminal 1.

Ce redéploiement a été décidé par l'Office National des Aéroports, en concertation avec Royal Air Maroc, dans un souci d'amélioration de la fluidité des circuits et de la qualité de services aux passagers des vols domestiques.

Il est à rappeler que l'usage des comptoirs d'enregistrement sera maintenu au terminal 1 pour le traitement des vols à destination du Moyen Orient et les Pays du Maghreb.

Quant aux abonnés au Salon Convives de Marques de l'ONDA et les usagers du Salon business RAM au T1, ils trouveront les mêmes facilités et commodités d'usage habituelles.

Un dispositif de signalétique est mis en place à l'intérieur de l'aéroport ainsi qu'aux abords des routes menant vers l'aéroport, afin de faciliter l'orientation et l'information des voyageurs.

Soucieux de proposer aux passagers un excellent niveau d'accueil et de confort et de garantir une qualité de service optimale, Royal Air Maroc et l'Office National des Aéroports restent à l'entière disposition de leur aimable clientèle pour de plus amples informations.

Casablanca, le 14 juillet 2008